

Communiqué de presse - Projet de loi Travail - Député Yannick Moreau

Article rédigé par *contact*, le 03 mai 2016

Yannick MOREAU, député de la Vendée littorale et Secrétaire national « Les Républicains », dénonce à travers le projet de loi sur le Travail « les manœuvres du Gouvernement socialiste pour détourner l'attention des Français et faire croire à de vraies réformes économiques et sociales à 370 jours de la fin du mandat ».

Selon Yannick MOREAU, « les bonnes intentions initiales se sont évaporées sous les pavés de groupuscules violents et la biodiversité des vapeurs de la place de la République ».

Yannick MOREAU souligne que « les plus de 5.000 amendements déposés confirment qu'une réforme est plus que nécessaire et qu'il y a une vraie attente, notamment parce que les précédentes Lois n'étaient que cosmétiques. Cela témoigne aussi d'un texte flou, sans ligne claire. La majorité est perdue, elle ne sait plus dans quel sens aller. Cette situation d'instabilité est à haut risque, et ne représente qu'un très mince espoir de contribuer au redémarrage économique ».

Yannick MOREAU rappelle que selon le rapporteur, il manque encore 40 voix de la majorité pour adopter ce texte et se demande « comment le gouvernement peut convaincre les Français et l'opposition des prétendus bienfaits de ce texte, quand il ne parvient pas à s'assurer du soutien de sa majorité ? Et pourtant je ne serai pas que dans le commentaire ou l'opposition : je dépose plusieurs amendements pour redonner de l'oxygène aux entrepreneurs ou lutter contre le fléau que représente les dérives de la directive européenne sur les travailleurs détachés ».

Yannick MOREAU, membre de la Commission des Affaires économiques de l'Assemblée nationale, dénonce « la volonté de la majorité socialiste de surtaxer les CDD, qui provoquera encore plus de rigidités sur le marché du travail, décourageant les employeurs d'y avoir recours. Une mesure en totale contradiction avec les déclarations de simplification » souligne-t-il.

De même, « la volonté de monopoliser la représentation syndicale pour les artisans est un piège dangereux. Les spécificités de ces métiers ne peuvent être effacées dans une seule entité ».

Pour Yannick MOREAU, il faudra être particulièrement vigilant pour éviter des amendements de surprise, notamment ceux cherchant à légitimer des pratiques religieuses communautaristes dans les entreprises.

A 370 jours de la fin du mandat, qui peut croire que le présent projet de loi pourra, même avec la bonne volonté des députés de l'opposition, avoir un quelconque impact sur la situation économique et la fameuse courbe du chômage?

Yannick MOREAU

Député de la Vendée littorale

Membre de la commission des Affaires économiques

Secrétaire national Les Républicains